

**228****DQ15.1**Projet de modernisation des débarcadères de la  
traverse d'Oka

Oka

6211-04-037

# Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac

*Le pays de la pomme...*

Envoi par courrier et par télécopieur : 418-643-9474

Le 15 mai 2006

1110, chemin Principal,  
Saint-Joseph-du-Lac  
(Québec) J0N 1M0

Tél.: 450-623-1072

Fax: 450-623-2889

www.sjdl.qc.ca

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édfice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

À l'attention de Monsieur Qussaï Samak, président de la commission

**Objet : Enquête et audience publique du BAPE*****Projet de modernisation des débarcadères de la traverse d'Oka***

Monsieur le Président,

Pour faire suite à la demande de la commission du BAPE chargée de l'enquête sur le projet de modernisation des débarcadères de la traverse d'Oka, vous désirez connaître la position de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac en rapport avec la question suivante :

- Quels sont les avantages et les désavantages de la traverse d'Oka pour votre municipalité et quel est le niveau d'utilisation que font les résidents de ce service?

De prime abord, mentionnons que le projet de modernisation des débarcadères de la traverse d'Oka n'entraîne aucun désavantage pour la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac. Bien au contraire, l'amélioration est attendue depuis longtemps par les utilisateurs réguliers. La traverse d'Oka constitue un lien routier rapide d'une grande importance entre les deux rives du lac des Deux-Montagnes.

Il est impératif de mentionner que la traverse d'Oka, avant même d'être économiquement reconnue, représente en région un élément majeur du patrimoine historique. Sa valeur historique contribue à l'essor touristique de toute la région. Étant voisine d'Oka, la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac bénéficie de l'attrait généré par ce moyen de transport pittoresque et plutôt inhabituel. Utiliser la traverse d'Oka augmente l'intérêt des visites

dominicales en région. La traverse d'Oka en elle-même constitue un attrait touristique.

En période de pointe, le territoire de Saint-Joseph-du-Lac accueille quotidiennement des milliers de visiteurs pour la cueillette des pommes. Parmi ceux-ci, plusieurs profitent de la traverse d'Oka pour se rendre aux vergers. Sans disposer de chiffres à l'appui de cette affirmation, nous constatons une augmentation majeure du nombre d'usagers du traversier à Oka durant les périodes intenses à l'automne. Il va sans dire que Saint-Joseph-du-Lac profite de la traverse d'Oka dans la mise en valeur de son territoire. La traverse d'Oka est sans contredit un des leviers économiques de l'activité récréo-touristique locale. Elle facilite l'accès à la région pour les visiteurs en provenance des régions voisines du Québec, de l'Ontario et même des Etats-Unis. N'est-elle pas l'une des portes d'entrée de la MRC des Deux-Montagnes?

La traverse d'Oka assure la liaison entre l'Ouest de la région de Montréal et la Montérégie en créant un raccourci de pas moins de 80 kilomètres. Dans le contexte économique actuel, où les frais de transport ne cessent d'augmenter, tous les liens routiers assurant la plus courte liaison constituent un choix privilégié de l'entreprise de transport. Elle rapproche le client du fournisseur et le touriste de sa destination et toute la région en bénéficie.

Pour ces raisons, le projet de modernisation des débarcadères de la traverse d'Oka nous intéresse grandement. Nous appuyons toutes les mesures visant à accroître le degré d'efficacité de ce service de transport. La traverse d'Oka fait partie intégrante de l'histoire et du quotidien de la région : si la modernisation de ses équipements est requise pour assurer le maintien de ses opérations de façon sécuritaire, nous sommes d'avis que les mesures envisagées doivent être prises.

Espérant le tout à votre satisfaction, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,



**Alain GUINDON**